Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	52
Présents :	46
Votants :	52
Secrétaire de séance :	Elina VANDENBROUCKE

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Martine PRIMA, Denis BARGUIL, Guy DOEUFF
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Denez DUIGOU, Jérôme LE BIGAUT
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Isabelle MOIGN, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Pascale DOUINEAU, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Manuel POTTIER, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Leslie COLLINS, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Anne MARECHAL (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Franck CHAPOULIE (MELLAC), Yanig MOELO (MOELAN), Michel FORGET (QUIMPERLE), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
Yanig MOELO (MOELAN) a donné pouvoir à Christelle FENEON (MOELAN)
Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Eric ALAGON (QUIMPERLE)
Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAER)

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

DCC2026-051

VIE COURANTE
17- ENVIRONNEMENT

LITTORAL – CLIMAT – Signature d'une charte d'adhésion à l'observatoire OSIRISC Litto'Risques en Finistère sur le suivi du littoral (annexe)

Le Finistère dispose d'un littoral de 2 263 km de côtes lui conférant le plus grand linéaire côtier de France. Cette situation rend le Finistère particulièrement exposé aux risques d'érosion comme de submersion. Ainsi, près de 10 % du littoral finistérien est en érosion et plus de 9 500 personnes sont exposées à un risque de submersion marine.

Pour accompagner les collectivités littorales sur cette compétence, l'Université de Bretagne Occidentale, le Cerema et le Conseil départemental du Finistère se sont associés, depuis 2019, pour leur apporter des appuis méthodologiques, scientifiques et techniques sur la gestion des risques littoraux d'érosion et de submersion, à travers trois grandes missions :

- **l'observation du littoral** avec notamment la mise en place en 2020 de l'observatoire départemental des risques érosion et submersion "OSIRISC-Litto'Risques" en Finistère basé sur une approche systémique du risque avec une perspective d'évolution permettant d'intégrer des suivis citoyens via l'application mobile CoastAppli
- **la gestion du trait de côte** avec la formation des gestionnaires locaux et des échanges entre scientifiques et gestionnaires lors de journées techniques et d'ateliers de terrain pour apporter des connaissances théoriques et pratiques sur les dynamiques du littoral.
  Un réseau des gestionnaires des risques locaux a été constitué au niveau départemental.
- **des actions de sensibilisation aux risques littoraux** par des interventions pédagogiques, des films pédagogiques dont une série de 6 films présentée par le Cerema. Dans ce cadre, le Cerema apporte son expertise technique et méthodologique dans la production de connaissances portant sur les aléas et enjeux côtiers ainsi que la mise en œuvre de différentes méthodes et stratégies de gestion des risques littoraux.

Le partenariat Litto'Risques propose ainsi, à chaque collectivité littorale finistérienne d'intégrer cette démarche, par l'intermédiaire d'une adhésion gratuite à l'observatoire OSIRSC-Litto'Risques en Finistère.
Cet observatoire propose deux niveaux d'adhésion : l'adhésion simple ou l'adhésion renforcée dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

ADHESION SIMPLE	ADHESION RENFORCEE
ENGAGEMENTS	ENGAGEMENTS

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

• Participation aux réunions de formation • Invitation au comité annuel de suivi	• Participation aux réunions de formation • Invitation au comité annuel de suivi • Suivis périodiques des aléas • Contribution à la collecte de données des autres composantes : enjeux, gestion, représentations • Echange des données collectées
BENEFICES POUR LE GESTIONNAIRE	**BENEFICES POUR LE GESTIONNAIRE**
• Accès aux formations gratuites des élus & techniciens au suivi des risques côtiers • Partage de connaissances et d'expériences entre gestionnaires • Appui scientifique et technique des partenaires Litto'Risques aux problématiques de gestion du trait de côte du gestionnaire	• Accès des élus & techniciens aux formations du partenariat sur les risques côtiers • Partage de connaissances et d'expériences entre gestionnaires • Appui scientifique et technique des partenaires Litto'Risques aux problématiques de gestion du trait de côte du gestionnaire • Expertise scientifique et technique du Partenariat sur la mise en œuvre des suivis • Démonstration d'outils et de matériels de suivi du trait de côte • Aide à l'analyse des suivis et à la compréhension des dynamiques côtières • Valorisation des données locales acquises à travers le Web-SIG OSI • Appui à la sensibilisation des habitants sur les risques côtiers

Quimperlé Communauté dispose d'une façade littorale de 82 km.
Elle souhaite adhérer à ce dispositif en lien avec les enjeux sur ses compétences en matière d'urbanisme, d'environnement, de climat et de tourisme.

Deux démarches à enjeux vont mobiliser le dispositif en 2026 : l'élaboration de la carte de projection du recul du trait de côte et la révision du Plan Climat Air Energie Territorial dont le volet adaptation avec le diagnostic vulnérabilité va être renforcé.

L'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVER l'adhésion à l'observatoire OSIRISC-Litto'Risques dans le cadre d'une adhésion renforcée
- AUTORISER le Président à signer la charte d'adhésion annexée ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre du partenariat

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

L'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVE l'adhésion à l'observatoire OSIRISC-Litto'Risques dans le cadre d'une adhésion renforcée
- AUTORISE le Président à signer la charte d'adhésion annexée ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre du partenariat

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

LITTO' RISQUES

OBSERVATION · ACCOMPAGNEMENT · SENSIBILISATION

CHARTE D'ADHESION À L'OBSERVATOIRE OSIRISC-LITTO'RISQUES EN FINISTERE

PREAMBULE

Le partenariat Litto'Risques pour l' « accompagnement scientifique et technique des collectivités finistériennes sur la gestion des risques littoraux d'érosion et de submersion : observation, gestion du trait de côte, suivi de la vulnérabilité systémique » réunit le Conseil Départemental du Finistère, l'Université de Bretagne Occidentale et le Cerema, en lien avec les services de l'État, pour l'accompagnement scientifique et technique des collectivités finistériennes en matière de gestion des risques d'érosion côtière et de submersion marine sur leur territoire. Les objectifs du partenariat Litto'Risques sont les suivants :

1. **Observer le trait de côte et évaluer la vulnérabilité du littoral finistérien :** contribuer à l'acquisition de données relatives à l'observation des risques côtiers et à l'organisation de la gestion de ces données à l'échelle du département ;
2. **Accompagner les collectivités dans la gestion du littoral face aux risques côtiers** : appui scientifique aux collectivités pour la définition et la réalisation de leurs projets d'aménagement du littoral et la construction d'une vision prospective de leur territoire pour anticiper les phénomènes d'évolution du trait de côte ;
3. **Sensibiliser le public aux risques côtiers** : Réaliser des outils et des actions de vulgarisation et sensibiliser sur les enjeux et les actions menées dans le département.

Entre autres actions, le partenariat Litto'Risques contribue au déploiement de l'observatoire intégré des risques côtiers d'érosion et de submersion OSIRISC à l'échelle du Finistère dénommé « OSIRSC-Litto'Risques en Finistère ». OSIRISC est l'Observatoire des risques côtiers en Bretagne. Il est porté et hébergé par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (UBO). L'observatoire OSIRSIC a déjà été testé sur des territoires-pilotes et est en cours de déploiement à plus large échelle. Il fournit notamment un appui à la définition des protocoles de suivis par la formation des gestionnaires (initiation aux outils et méthodes, aide à l'analyse des résultats), assurant ainsi une cohérence des observations à l'échelle régionale.

Le partenariat Litto'Risques souhaite permettre aux collectivités finistériennes de formaliser leur adhésion à l'observatoire « OSIRSC-Litto'Risques en Finistère ». Sur ce principe, les possibilités d'adhésion à la charte sont également élargies aux acteurs de la gestion du littoral et/ou des risques côtiers dans le Finistère.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

ADHESION

Les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux liés à la gestion durable des littoraux face aux risques d'érosion côtière et de submersion marine constituent des questions fondamentales qui intéressent directement les gestionnaires littoraux[1]. Aussi, l'importance de ces enjeux incite ***le signataire de la charte***, à accroitre sa capacité à collecter des données sur les risques côtiers ainsi qu'à analyser et interpréter les trajectoires de vulnérabilité aux risques côtiers observées. L'objectif et l'intérêt pour ***le signataire de la charte*** est d'orienter au mieux les stratégies en termes de politiques publiques de gestion du territoire face aux risques côtiers d'érosion et de submersion.

A cette fin, le Partenariat Litto'Risques qui vise, entre autre, à accompagner les gestionnaires littoraux dans l'observation et l'analyse des risques côtiers de leur territoire, propose ***au signataire de la charte*** d'adhérer à l'observatoire départemental « OSIRSC-Litto'Risques en Finistère » selon deux formules possibles :

1) L'ADHESION SIMPLE A L'OBSERVATOIRE OSIRISC-LITTO'RISQUES FINISTERE :

L'adhésion simple à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » permet au ***signataire de la charte*** de :

- manifester son intérêt et de soutenir le principe du déploiement d'un observatoire départemental des risques côtiers en Finistère ;
- participer aux réunions de formation (1 à 2 réunions/an) qui porteront sur l'approche et les principes de l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » ainsi que sur les protocoles de collecte des données pour sa mise en œuvre, son développement, et les analyses et produits qu'il permet d'obtenir ;
- participer au comité de suivi de l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » (1 réunion/an) ;

L'adhésion simple du ***signataire de la charte*** à l'observatoire départemental permet de profiter (i) de l'expertise scientifique et technique du Partenariat sur la mise en œuvre des suivis, (ii) d'une aide à l'analyse des suivis dans le cadre de leur valorisation académique, (iii) de l'initiation aux méthodes et aux outils de suivi et (iv) du transfert et du partage de connaissances et d'expériences entre ***signataires de la charte***.

[1] EPCI /OU/ nom commune /OU/ nom Syndicat porteur de PAPI ou à qui a été transférée la GEMAPI /OU/ nom acteur public

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

En retour, le ***signataire de la charte*** s'impliquera progressivement dans la démarche de suivi intégré de la vulnérabilité de son territoire aux risques côtiers selon l'approche élaborée pour l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère ». À ce titre, le ***signataire de la charte*** s'engage à :

- a) privilégier, dans la mesure du possible, les protocoles de collecte de données élaborés par l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » pour d'éventuels suivis des aléas érosion et submersion, de manière à favoriser leur intégration future dans l'outil de valorisation des données OSI-Web ;
- b) transmettre à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » les données de suivis qu'il aura engagés. Les données seront traitées et organisées par les partenaires pour intégrer l'observatoire puis diffusées à un large public.

2) L'ADHESION RENFORCEE A L'OBSERVATOIRE OSIRISC-LITTO'RISQUES FINISTERE :

L'adhésion renforcée à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » permet ***au signataire de la charte*** de :

- manifester son intérêt et de soutenir le principe du déploiement d'un observatoire départemental des risques côtiers en Finistère ;
- participer aux réunions de formation (1 à 2 réunions/an) qui porteront sur l'approche et les principes de l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » ainsi que sur les protocoles de collecte des données pour sa mise en œuvre, son développement, et les analyses et produits qu'il permet d'obtenir ;
- participer au comité de suivi de l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » (1 réunion/an) ;

L'adhésion renforcée du ***signataire de la charte*** à l'observatoire départemental permet de profiter (i) de l'expertise scientifique et technique du Partenariat sur la mise en œuvre des suivis, (ii) d'une aide à l'analyse des suivis dans le cadre de leur valorisation académique, (iii) de l'initiation aux méthodes et aux outils de suivi et (iv) du transfert et du partage de connaissances et d'expériences entre ***signataires de la charte***.

En retour, le ***signataire de la charte*** s'impliquera progressivement dans la démarche de suivi intégré de la vulnérabilité de son territoire aux risques côtiers selon l'approche élaborée pour l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère ». À ce titre, le ***signataire de la charte*** s'engage à :

- a) Réaliser des suivis périodiques sur la vulnérabilité de son territoire aux risques côtiers et en particulier sur les aléas érosion côtière et submersion marine,
- b) contribuer à la collecte de données pour les autres composantes de la vulnérabilité en fournissant les données utiles concernant les enjeux, en travaillant avec le Partenariat Litto'Risques pour renseigner les indicateurs de la composante « gestion » et en facilitant la diffusion des enquêtes pour la composante « représentations »,
- c) fournir à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » les données collectées sur les aléas,

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

- d) privilégier et présenter au Partenariat Litto'Risques les protocoles de suivi des dynamiques du trait de côte en amont de la définition des suivis de manière à harmoniser et faciliter leur intégration future dans l'outil de valorisation des données OSI-Web ;
- e) transmettre à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » les données de suivis qu'il aura engagés. Les données seront traitées et organisées par les partenaires pour intégrer l'observatoire puis diffusées à un large public.
- f) partager ses retours d'expérience en apportant aux autres ***signataires de la charte*** son témoignage sur l'adhésion à cette démarche et son retour d'expérience sur la collecte des données selon les protocoles OSIRISC.

Nom du signataire de la charte, représenté par ***Nom Prénom, Fonction***, intègre l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » sous la forme *(cocher le type d'adhésion souhaité)* :

☐ d'une adhésion simple à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère »

☐ d'une adhésion renforcée à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère »

Note : l'adhésion (simple ou renforcée) à l'observatoire « OSIRISC-Litto'Risques en Finistère » emporte l'adhésion tacite du ***signataire de la charte*** *à l'observatoire régional OSIRISC, sauf mention contraire de sa part.*

☐ *Nom du* ***signataire de la charte****, représenté par Nom Prénom, Fonction, ne souhaite pas intégrer l'observatoire régional OSIRISC.*

Fait à ***Commune du signataire de la charte***, le

En deux (2) exemplaires originaux.

Président / Directeur du signataire de la charte

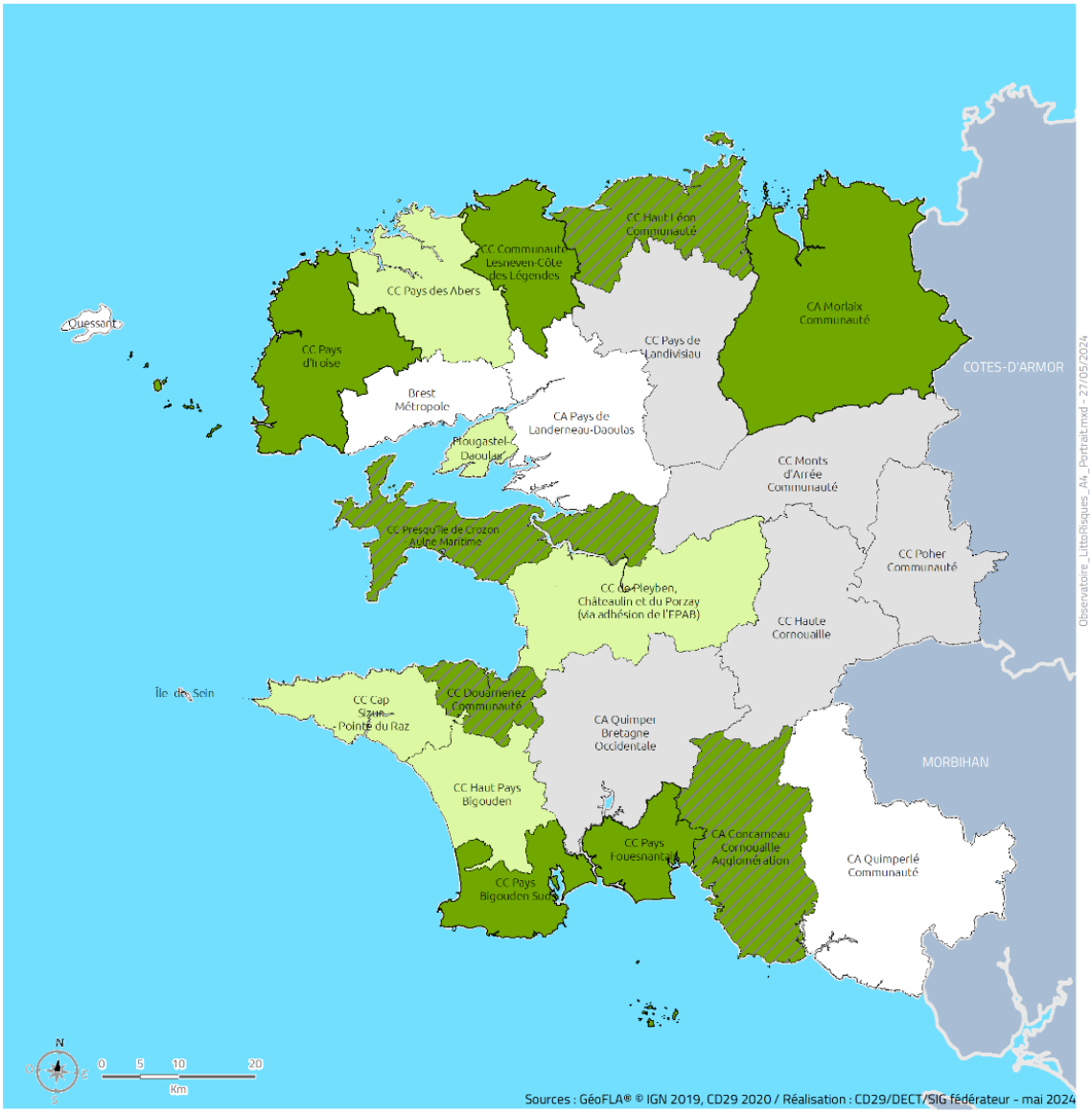
Prénom Nom

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_051-DE

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

Observatoire "Osirisc-Litto'Risques en Finistère"

Déploiement au 1er juin 2024



- Collectivité adhérente - suivis réguliers du trait de côte
- Collectivité adhérente - suivis en cours de mise en oeuvre
- Collectivité adhérente - en attente de mise en oeuvre des suivis
- Collectivité non adhérente
- Collectivité non concernée

LITTO' RISQUES

OBSERVATION · ACCOMPAGNEMENT · SENSIBILISATION